

MAIRIE de 42430 CHERIER

Téléphone et télécopie 0477 63 14 67

mail : mairie.cherier@gmail.com

site internet : cherier.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2015

Le conseil municipal, réuni au complet, à l'exception de M. FRAGNE, excusé, a traité les questions suivantes :

► **Personnel**

Le contrat de remplacement de M. Lemaire arrivant à échéance le 30 septembre, le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de prolonger son emploi dans l'équipe voirie sous forme de C.A.E. d'un an, mais il reste à obtenir l'avis favorable de Pôle Emploi à ce sujet.

► **Voirie communale 2016**

Choix des travaux de goudronnages pour l'année prochaine :

- Route des Ardillats 3 776,25 €
- Route de Bonnabaud : partie basse 5 183,05 € + chemin Bénigaud 5 417,43 €
- Route des Rivières : La Murette/Cx des Egaux 15 880,14 + une 1^{ère} tranche de 800m environ sur la partie la plus urgente entre la Croix des Egaux et la maison Débatisse (environ 17 500€ si le fonds de concours le permet)

► **Schéma de mutualisation de la CCPU** : pas de modification à proposer à priori. (Document transmis par mail aux conseillers municipaux)

► **Matériel informatique et bureautique** : choix du prestataire pour le remplacement de l'ordinateur de la mairie qui ne permet plus d'installer certaines mises à jour (devis d'Infoformation L. Bardot retenu) et de l'imprimante de l'école (devis Thivoyon retenu)

► **Nettoyage et protection du monument aux morts** : un devis a été demandé par les anciens combattants à l'entreprise Colombat (1044€) et va être soumis à l'Office National des Anciens Combattants pour subvention éventuelle.

► **Questions diverses :**

- approbation du rapport sur le service de l'eau potable établi par le syndicat des eaux de l'Isable pour 2014
- présentation du chiffrage par le Bureau Réalités pour un réaménagement de la place entre la mairie, l'école et l'église, en vue du contrat C.O.C.S. à signer avec le conseil général
- travaux d'entretien de voirie à prévoir
- problèmes de stationnement gênants dans le bourg des Moulins, à traiter en coopération avec la gendarmerie
- départ de locataire à l'ancienne mairie : annonce à passer
- signature par le conseil municipal à l'unanimité du plébiscite des 4 communautés de communes du sud roannais (C.C.P.Urfé, C.C.Val d'Aix et Isable, CC Balbigny et COPLER) en faveur d'un regroupement des Communautés de Communes rurales, en vue de la réforme territoriale en projet.
- prochaine réunion : vendredi 30 octobre 2015.